

NOTICE DE POSE

Bloc-porte simple action Mode 0 Ou Mode 1 avec ferme-portes en applique

Doc n° : RD_NPM0M1_SA_FPA_C

Application : 13/11/2018

Mise à jour : 03/09/2024

Gammes de produits Mode 0 concernés :

- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI30
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI30 grandes dimensions (GD)
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI30 standards (SR)
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI60
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI60 grandes dimensions (GD)
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI90
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI120

Gammes de produits Mode 1 concernés :

- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI30 avec ferme-porte en applique
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI30 grandes dimensions (GD) avec ferme-porte en applique
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI30 standards (SR) avec ferme-porte en applique
- Blocs-portes simple action SV E/EI30 sans point de fermeture (SPF) avec ferme-porte en applique
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI60 avec ferme-porte en applique
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI60 grandes dimensions (GD) avec ferme-porte en applique
- Blocs-portes simple action SV E/EI60 sans point de fermeture (SPF) avec ferme-porte en applique
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI90 avec ferme-porte en applique
- Blocs-portes simple action SV et DV E/EI120 avec ferme-porte en applique



3 Allée des Ajoncs
Z.A.C. de la Montane EST 1
19800 EYREIN

Tél. : 05 55 20 88 20
Fax : 05 55 20 92 30

contact@polytech-bp.fr
www.polytech-bp.com



1. SOMMAIRE

1.	SOMMAIRE.....	2
2.	COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE	3
1.1	Eléments livrés	3
1.2	Vérifications	3
1.3	Manutention.....	3
1.4	Réception	3
1.5	Stockage	4
3.	MISE EN ŒUVRE DE L’HUISSERIE	4
4.	MISE EN PLACE DU VANTAIL	5
4.1.	Descriptif du ferrage.....	6
4.2.	Engondage du vantail	6
4.3.	Réglage des jeux	6
4.4.	Réglage de la gâche.....	7
5.	MISE EN PLACE DES FERME-PORTES (mode 1 uniquement)	7
6.	MISE EN PLACE DU SELECTEUR DE VANTAUX ET DE L’ENTRAINEUR DE SECURITE (mode 1 uniquement).....	8
6.1.	Pose du sélecteur de vantaux	8
6.2.	Pose du sélecteur linéaire	9
6.3.	Pose de l’entraîneur de sécurité	9
7.	MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION	10
8.	MISE EN PLACE DES ORGANES DE CONDAMNATION DU VANTAIL SEMI-FIXE	10
9.	MISE EN PLACE DES ORGANES DE CONTROLE D’ACCES	10
10.	TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT (mode 1 uniquement)	11

2. COMPOSITION A LA LIVRAISON ET STOCKAGE

1.1 Eléments livrés

Dans le cas d'un bloc-porte Mode 0 :

- 1 huisserie (bois ou métallique)
- 1 ou 2 vantaux suivant la demande
- Cette notice de pose

Dans le cas d'un bloc-porte Mode 1 :

- Les éléments cités précédemment
- 1 ferme-porte par vantail dans son emballage d'origine avec une notice de pose du fabricant et ses vis de fixation suivant la demande
- Dans le cas d'un bloc-porte double vantaux avec battement tiercé :
 - o soit 1 sélecteur de fermeture en applique, soit un sélecteur linéaire en applique, avec leurs notices de poses
 - o 1 entraîneur de sécurité avec sa notice de pose

Dans le cas de demande d'équipement encastré tel que gâche ou serrure électrique, les éléments sont montés et leurs accessoires sont livrés à part avec leurs notices.

1.2 Vérifications

Dans le cas d'un bloc-porte Mode 0 :

- dimensions de l'huisserie et des vantaux
- tension des équipements

Dans le cas d'un bloc-porte Mode 1 :

- Les vérifications citées précédemment
- force des ferme-portes adaptée à la largeur « l » des vantaux
 - o Pour $l < 950$: force 3
 - o Pour $951 < l < 1100$: force 4
 - o Pour $1101 < l < 1230$: force 5

1.3 Manutention

Le bloc-porte doit être manipulé et transporté tel que décrit au §5.1 du DTU 36.2.

1.4 Réception

Il appartient à l'entrepreneur de procéder à la réception et au contrôle des blocs-portes comme décrit au §5.2 du DTU 36.2 La vérification des palettes et de son contenu est à effectuer impérativement à la réception de la livraison, avant de signer le bordereau du transporteur. Dans le cas d'anomalies constatées par l'entrepreneur et le chauffeur, l'entrepreneur doit noter les réserves sur l'émargé du chauffeur et en réaliser une copie. Une confirmation de réserves est à faire au transporteur dans les 48h par courrier recommandé. Les recommandations sont indiquées au dos du bon de livraison : « Avis Important Réception Marchandises », et une étiquette d'alerte est apposée sur les palettes :



1.5 Stockage

Le bloc-porte doit être stocké suivant le §5.3 du DTU 36.2 dans un local sec et ventilé, à l'abri des intempéries et projections diverses et sur des supports plans et stables.

Afin de ne pas engendrer de déformations dans le cas où les blocs-portes seraient empilés, le stockage doit se faire en piles aérées et dégagées du sol comme précisé au §5.3.2 du DTU 36.2.

Dans le cas où les blocs-portes seraient stockés plus d'un mois sur chantier, il est nécessaire de stocker ceux-ci dans un local spécifique dont les conditions hygrothermiques seront aussi proches que possible de celles prévisibles des locaux dans lesquels les blocs-portes seront installés.

Il est recommandé de stocker les accessoires dans un local sécurisé fermant à clé.

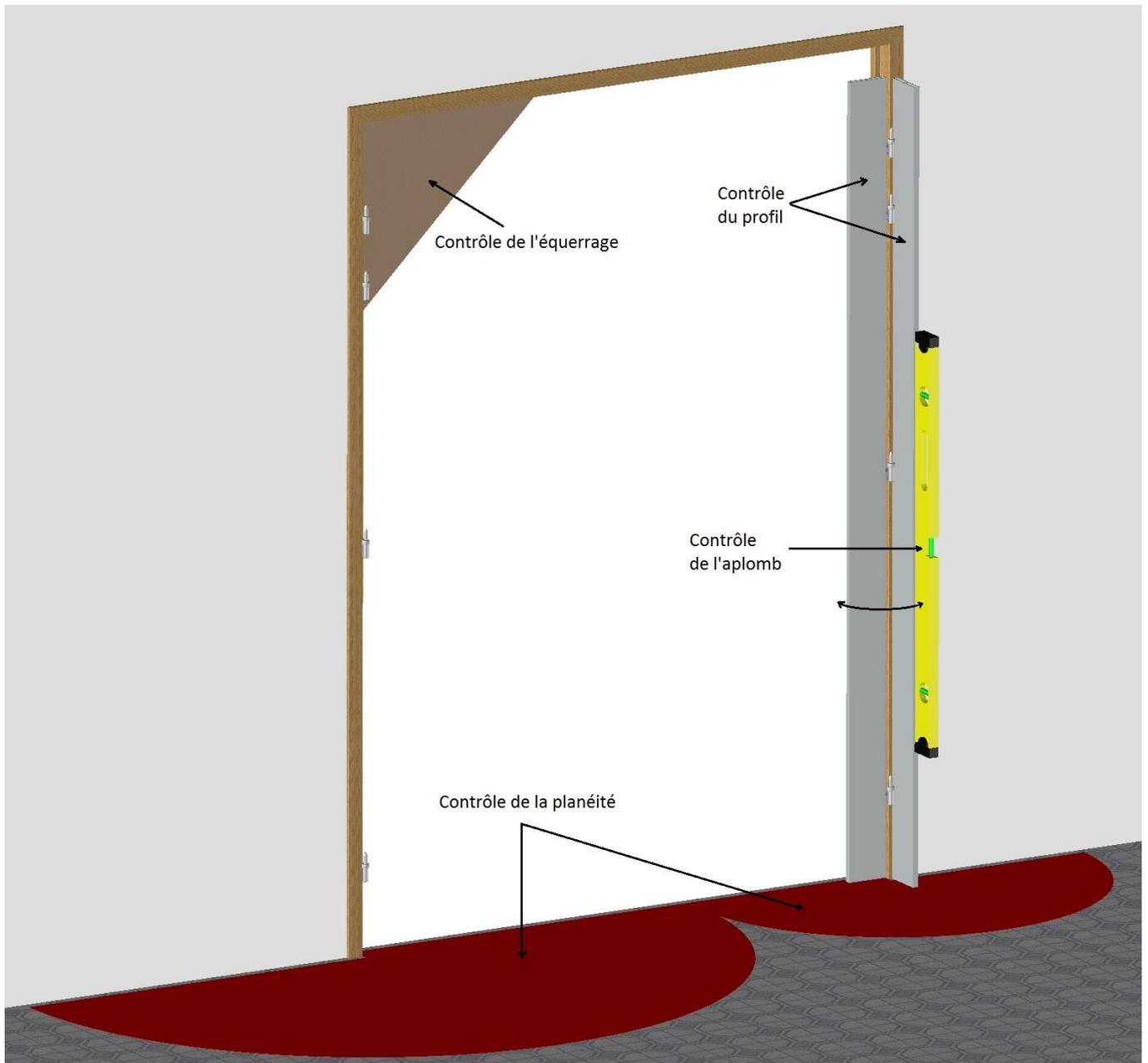
3. MISE EN ŒUVRE DE L'HUISSERIE

Dans le cas d'une huisserie bois, cette dernière doit être mise en œuvre suivant la notice de pose de référence : RD_NP_POSE_HB.

Dans le cas d'une huisserie métallique, cette dernière doit être mise en œuvre suivant la notice de pose de référence : RD_NP_POSE_HM.

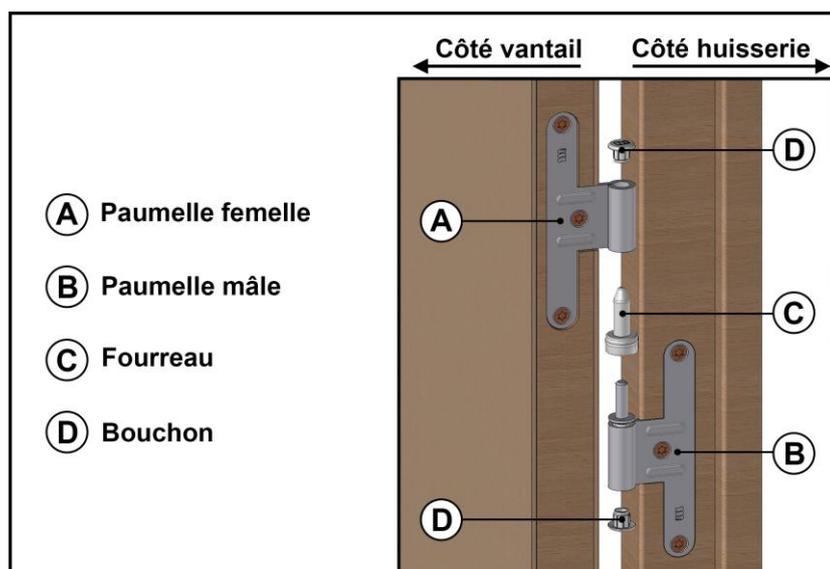
Vérifier lors de la pose les éléments suivants :

- aplomb des montants et leur parallélisme (avec un fil à plomb ou un niveau)
- équerrage entre la traverse et les montants (avec une équerre)
- profil, car les éléments peuvent se déformer (avec une règle)
- planéité du sol afin que la porte ne touche pas le sol lors de sa manipulation.



4. MISE EN PLACE DU VANTAIL

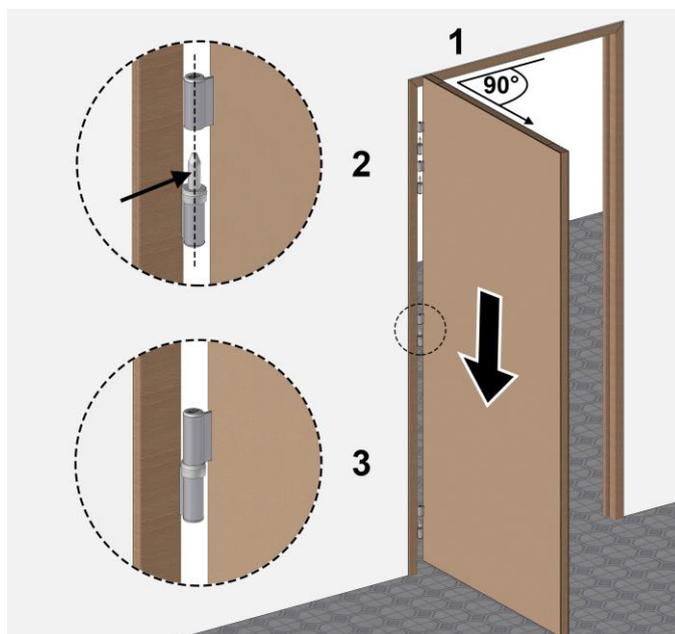
4.1. Descriptif du ferrage



4.2. Engondage du vantail

Une fois les fourreaux des paumelles mâles bien en place (fléché ci-contre):

- 1) mettre la porte en position ouverte à 90°
- 2) lever la porte et positionner les paumelles femelles au-dessus des paumelles mâles dans le même alignement
- 3) abaisser la porte



4.3. Réglage des jeux

HAUTEUR

Pour monter la porte :

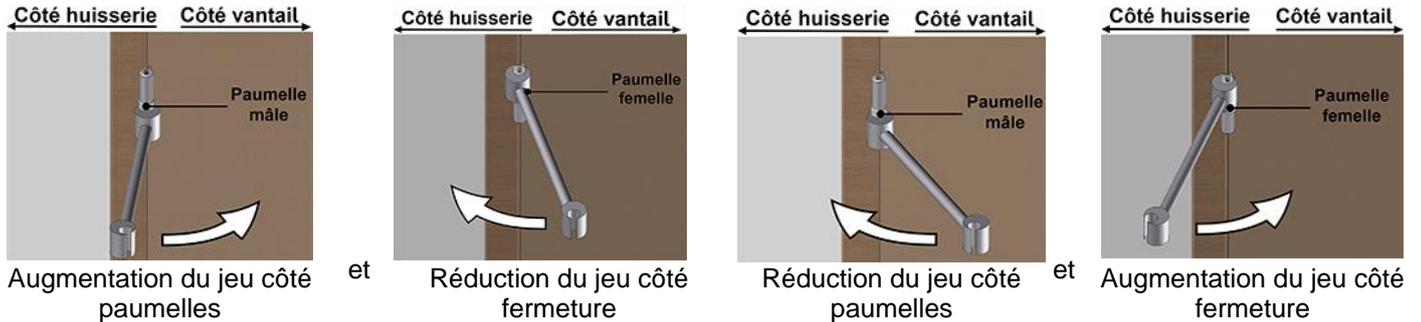
- a. Retirer les bouchons se trouvant sous les paumelles mâles
- b. Avec une clé 6 pans de 5 mm visser l'une des paumelles jusqu'à obtenir le jeu souhaité
- c. Régler les autres paumelles pour qu'elles soient toutes en contact
- d. Remettre les bouchons sous les paumelles mâles

Pour descendre la porte :

- a. Retirer les bouchons se trouvant sous les paumelles mâles
- b. Avec une clé 6 pans de 5 mm dévisser toutes les paumelles en gardant le jeu souhaité avec la dernière
- c. Revisser les autres paumelles pour qu'elles soient toutes en contact
- d. Remettre les bouchons sous les paumelles

LARGEUR

- Agir sur les nœuds des paumelles avec une clé à paumelles afin d'augmenter ou diminuer les jeux latéraux.



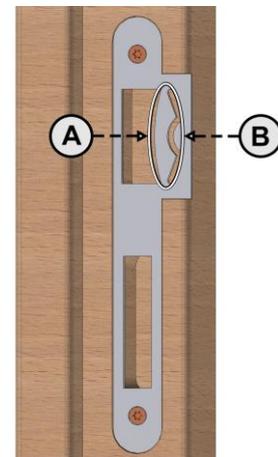
4.4. Réglage de la gâche

A) Si la porte ne crochète pas :

- A l'aide d'une pince multiprise, pousser vers l'extérieur la partie de la gâche entourée ci-contre afin d'augmenter la place disponible pour le pêne.

B) Si la porte bat :

- A l'aide d'un tournevis plat, appuyer vers l'intérieur la partie de la gâche entourée ci-contre afin de réduire la place disponible pour le pêne.



5. MISE EN PLACE DES FERME-PORTES (mode 1 uniquement)

Les blocs-portes peuvent être équipés de deux types de ferme-portes:

- bras compas
- bras glissière

Ils peuvent être installés face côté paumelles ou face opposée paumelles.

Si installation face côté paumelles, l'angle d'ouverture maxi est de 170° sauf pour les fermes-portes :

- DORMA TS 68 F force 4 : 105°
- DORMA TS 90 : 160°
- JPM FP5500 : 105
- JPM FP5400 : 105°
- BRICARD série 650 : 105°

Si installation face opposée paumelles, le champ d'application est :

Angle maxi d'ouverture	Fabricant	Ferme-porte
105°	GROOM	GR300 ; GR400 ; GR500
	ISEO LEVASSEUR	IS315 ; IS65
	DORMA	TS PROFIL ; TS92 ; TS93

	ASSA ABLOY	DC135
	IMPAR	420NW ; 210NW ; 610NW
	ECO	TS41 ; TS33 ; TS61
	JPM	FP5500
	BRICARD	SERIE650
170°	ISEO LEVASSEUR	IS60 ; IS310
	IMPAR	200NW ; 500NW
	ECO	TS20 ; TS50

Pour son positionnement, suivre la notice du fabricant se trouvant dans le carton contenant le ferme-porte. Veillez à ce que la force du ferme-porte corresponde à la largeur du vantail. Certains ferme-portes sont à force fixe et ont donc une plage de largeur qui correspond à leur force et d'autres sont à force réglable et ont donc 2 voire 3 plages de largeurs possibles.

Attention, certains ferme-portes peuvent avoir plusieurs forces sans être réglables. Ce changement se fait alors par des positionnements différents sur le vantail.

Rappel :

- Force 3 : largeur vantail \leq 950 mm
- Force 4 : 951 mm \leq largeur vantail \leq 1100 mm
- Force 5 : 1101 mm \leq largeur vantail \leq 1230 mm

Les différents réglages possibles sur les fermes-portes sont :

- vitesse de fermeture
- à-coup final
- force (pour ceux qui sont réglables)
- frein à l'ouverture (pour certains)

Se reporter à la notice du fabricant pour effectuer ces réglages.

Dans certains cas, les glissières équipant un bloc-porte double-vantaux peuvent être remplacées par un sélecteur linéaire (voir § Pose du sélecteur linéaire)

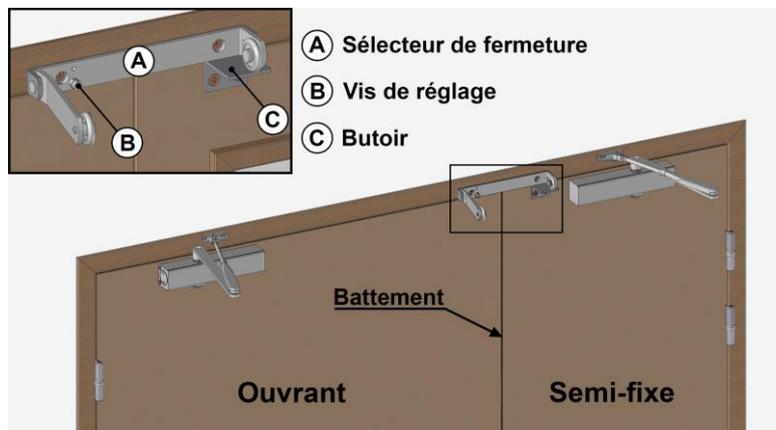
6. MISE EN PLACE DU SELECTEUR DE VANTAUX ET DE L'ENTRAINEUR DE SECURITE (mode 1 uniquement)

Dans le cas de bloc-porte double vantaux avec battement tiercé, un sélecteur de fermeture et un entraîneur de sécurité sont obligatoires tous les deux.

La mise en place de ces éléments permet d'assurer une bonne fermeture du bloc-porte dans toutes les conditions d'utilisation notamment lorsqu'une personne évacue en poussant le semi-fixe, entraînant la fermeture de l'ouvrant en premier puis du semi-fixe qui va se mettre en butée contre l'ouvrant au lieu de se refermer complètement.

6.1. Pose du sélecteur de vantaux

Le sélecteur de vantaux doit être positionné sur la traverse de l'hubriserie, centré par rapport au battement, côté paumelles. Attention au sens du sélecteur, le grand bras doit être côté ouvrant et le petit côté semi-fixe.



Positionner le butoir du sélecteur sur le semi-fixe pour que ce dernier fasse remonter la roulette du sélecteur lorsque le vantail semi-fixe se ferme et libère donc la fermeture de l'ouvrant.

Régler l'inclinaison du sélecteur avec la vis de réglage pour que le vantail ouvrant soit bien bloqué par la roulette et que cette dernière le libère correctement lorsque le vantail semi-fixe est fermé.

Une notice du fabricant est livrée dans le sachet contenant le sélecteur.

6.2. Pose du sélecteur linéaire

Le bloc-porte peut être équipé d'un sélecteur linéaire fixé sur la traverse d'huissierie et d'un ferme-porte par vantail, fixé sur ce dernier, le tout côté paumelles.

Attention au sens du sélecteur linéaire notamment pour le système de sélection.

Pour son positionnement, suivre la notice du fabricant se trouvant dans l'emballage contenant le sélecteur linéaire.



Les angles d'ouverture maxi sont les suivants :

- sélecteur linéaire GROOM SLV V2 : 130°
- sélecteur linéaire ISEO LEVASSEUR SL2000 : 160° pour $l \leq 1100$ mm et 130° pour $l > 1100$ mm
- sélecteur linéaire DORMA G93 GSR : 130°
- sélecteur linéaire ASSA ABLOY G461 : 150°
- sélecteur linéaire IMPAR BMA : 130°

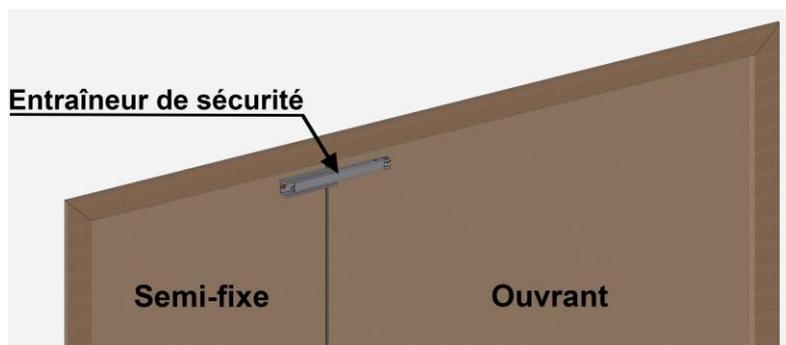
Se reporter à la notice du fabricant pour effectuer les réglages.

6.3. Pose de l'entraîneur de sécurité

L'entraîneur de sécurité doit être positionné sur le vantail semi-fixe en partie haute du battement, face côté opposé paumelles.

Lorsqu'une personne va ouvrir le bloc-porte en poussant le semi-fixe, l'entraîneur va pousser l'ouvrant jusqu'à ce que celui-ci soit suffisamment ouvert pour que le sélecteur puisse le bloquer en position ouverte.

Une notice du fabricant est livrée dans le sachet contenant le sélecteur.



7. MISE EN PLACE DES CONTACTS DE POSITION

- Contact de position :

Il s'agit d'un contact donnant l'information que la porte est bien fermée. C'est un contact à bille plastique (EFF10400.20) ou métallique (EFF10405.10) positionné dans la feuillure de chaque montant côté rotation de l'huissierie

8. MISE EN PLACE DES ORGANES DE CONDAMNATION DU VANTAIL SEMI-FIXE

Dans le cas de bloc-porte double vantaux avec battement tiercé, un organe de condamnation est obligatoire sur le vantail semi-fixe.

La mise en place de cet élément permet d'assurer un maintien en position fermée du vantail semi-fixe.

Les organes de condamnation du vantail semi-fixe possibles sont les suivants :

- Un verrou encastré
- Un verrou automatique encastré
- Une crémone en applique

Dans le cas d'un verrou encastré, effectuer un perçage $\varnothing 7$ dans le sol, en vis-à-vis du verrou encastré.

Dans le cas d'une crémone en applique, suivre la notice du fabricant fournie avec la crémone en applique.

9. MISE EN PLACE DES ORGANES DE CONTROLE D'ACCES

Le bloc-porte peut être équipé d'un organe de contrôle d'accès en applique ou encastré.

Dans le cas d'un organe de contrôle d'accès encastré, celui-ci est livré monté. Suivre la notice du fabricant fournie avec les accessoires pour la mise en service de l'élément.

Dans le cas d'un organe de contrôle d'accès en applique, suivre la notice du fabricant fournie avec celui-ci pour le positionnement et la mise en service de l'élément.

Vérifier la tension d'alimentation de ce dernier qui peut être 12, 24 ou 48 V.

10. TESTS ET ESSAIS DE FONCTIONNEMENT (mode 1 uniquement)

Une fois que le montage du bloc-porte est terminé, vérifier son fonctionnement. Des réglages peuvent être effectués pour être en conformité avec la norme NF S 61 937 notamment sur les points, qui doivent être vérifiés, suivants :

- Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau suivant :

Largeur recommandée pour la porte (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0 et 4°		Entre 88 et 92°	Autres angles
	N.m mini	N.m maxi	N.m mini	N.m mini
≤ 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8

- Le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau suivant :

Largeur du vantail (mm)	Couple maximal d'ouverture (Nm)
≤ 950	51
951 à 1100	66
1101 à 1250	88

- Après ouverture, la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder 10 degrés par seconde. Dans tous les cas, la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 s, quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée. Par exemple, pour un angle de 110°, le temps de fermeture doit être compris entre 11 et 30 secondes.

Pour ces 3 points, s'ils ne sont pas conformes, agir sur le réglage de la vitesse de fermeture, de l'à-coup final et de la force du ferme-porte (si ce dernier est réglable) jusqu'à l'obtention de résultats conformes.